

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1074

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 30 TER

À la première phrase de l'alinéa 13, substituer aux mots :

« , membre ou partie, »

les mots :

« mentionné au premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.